

Le fait du jour

Le fléau du harcèlement

ÉDUCATION Chaque année, près de 700 000 collégiens et lycéens souffrent de harcèlement scolaire. Un mal sorti du silence mais qui peine encore à être soigné

Dossier réalisé par Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Le 21 juin 2019, dans le Val d'Oise, Evaëlle, 11 ans, s'est pendue à son lit, victime de harcèlement au collège et sur les réseaux sociaux. Comme elle, six ans auparavant, Marion, 13 ans, a mis fin à ses jours pour échapper à un tourbillon infernal de brimades, insultes et bousculades. Sa mère, Nora Fraisse, créera alors une association – « Marion la main tendue » –, pour comprendre et faire en sorte que le silence ne soit plus la seule réponse.

Stéphanie en a elle aussi été la cible, à une époque où l'expression harcèlement scolaire était inaudible et inconnue. Ses rondeurs de collégienne ont soulevé l'hilarité de certains : humiliations, moqueries, isolement, « ces fêtes d'anniversaire où on n'est pas invité », « ces moments insupportables dans les vestiaires de l'éducation physique et sportive, où on préfère une punition pour avoir intentionnellement oublié ses affaires que de se déshabiller et affronter de nouveau les regards et les rires »... Au lycée, les rondeurs se sont évaporées. Le harcèlement a cessé. Mais la mère de famille, aujourd'hui âgée de 52 ans, n'a pas oublié. Elle harcèle son corps pour que le moindre kilo superflu ne devienne pas

On parle de harcèlement face à de la violence répétée, avec rapport de force, qui isole peu à peu la victime

une nouvelle humiliation sociale... De quoi parler-on ? On définit le harcèlement scolaire par trois caractéristiques. Tout d'abord, une situation de violence avec un rapport de domination et de force entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes. Ensuite, joue la répétition : il s'agit bel et bien d'agressions physiques et/ou verbales répétées régulièrement durant une longue période. Enfin, la définition renvoie à la notion d'isolement de la victime.

L'apparence et les différences

Le harcèlement peut porter sur l'apparence physique (poids, taille, couleur de peau), le sexe, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle réelle ou supposée, un handicap, un trouble de la communication, une différence de centres d'intérêts ou encore l'appartenance à un groupe social. Il va prendre la

LE CHIFFRE DU JOUR

3020 C'est la ligne d'écoute anonyme et gratuite « Stop harcèlement » destinée aux enfants, aux jeunes, aux parents et aux professionnels qui connaissent ou subissent une situation de harcèlement. En 2019, le 3020 a enregistré 77 742 sollicitations. Et le site Internet www.nonauharcèlement.com a reçu 649 236 visiteurs.

forme d'intimidations, insultes, moqueries, propagation de rumeurs, publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture. Rappelons que le harcèlement scolaire est puni par la loi.

En 2015, une enquête de l'Éducation nationale estimait que 700 000 élèves, collégiens et lycéens confondus, souffraient chaque année de ces violences et mises à l'écart. Soit un jeune sur dix pendant sa scolarité. La société et l'Éducation nationale se sont saisies du fléau avec plus ou moins de réus-

site. Des numéros d'écoute anonymes et gratuits ont été proposés : le 3020 et le 0800 200 000, plus spécifiquement dédié aux victimes de cyberharcèlement, comme la plateforme NetEcoule.fr.

Parallèlement, en 2015, il a été décidé de généraliser à l'ensemble des lycées les missions dévolues à des jeunes volontaires, d'ambassadeurs de lutte contre le harcèlement scolaire. Dispositif étendu aux collèges en 2018. Des protocoles de traitement des situations ont été édictés dans les établissements afin de guider les équipes éducatives.

« Sortir du silence »

Chaque année, depuis 2015, est inscrite dans le calendrier national une journée dédiée à la lutte contre ce fléau (le 7 novembre, en 2020), assortie depuis 2017 d'un concours créatif de spots, destiné aux élèves et baptisé « Non au harcèlement ». Sur la problématique plus spécifique du cyberharcèlement qui constitue le volet en augmentation selon les dernières enquêtes, l'actuel gouvernement a pris la décision, dès la rentrée 2018, d'interdire les portables dans les écoles et collèges.

On notera également dans les



Depuis la rentrée 2018, le portable est interdit à l'école et au collège. Le cyberharcèlement, en effet, est le volet du phénomène qui progresse le plus. ARCHIVES BERTRAND GUAY/AFP

dernières mesures annoncées : la création d'une plateforme pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention, le lancement d'une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré ou encore l'organisation d'un colloque national sur la question.

Reste qu'au-delà de tous les dispositifs, toutes les modalités collectives, il y a la nécessité d'une prise de conscience et d'une action individuelles... des témoins.

Le président de la République, Emmanuel Macron, l'a rappelé le 7 novembre dernier, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, au travers d'une vidéo percutante adressée aux jeunes : face au phénomène « soit vous continuez à vous taire, et vous êtes complice, soit vous faites un pas vers le groupe qui harcèle. Vous en avez peur ? Sachez que ce groupe tire sa force de votre silence. Vous avez le pouvoir de rompre la solitude de la victime. Prenez cette minute et vous aurez moins de regrets. »

« Seuls face à la souffrance »

GIRONDE Ryan souffre depuis deux ans, victime de harcèlement. Ses parents sont démunis

« Je m'en veux. Je culpabilise car je n'ai pas compris de suite de quoi il s'agissait. » Sabrina est la mère de Ryan, actuellement élève en 5^e dans un collège rural girondin. Elle ne met pas immédiatement de mot sur la douleur qui l'étreint, écho de celle que subit son enfant. Il aura fallu un coup de téléphone au 3020 pour que le mal soit qualifié et résonne encore plus fort dans la famille déjà en souffrance : « harcèlement scolaire ».

Cette souffrance a commencé à la fin du primaire puis s'est prolongée à la rentrée au collège, en 6^e, en septembre 2018. Ryan y retrouve Lisa (1) une tête dure qui, avec un petit groupe, l'affuble « de moqueries sur son physique, de réflexions méchantes et le rabaisse. » Mon fils est

très anxieux et suivi pour ça. Une anxiété qui se manifeste par des TIC et des TOC. Soit autant de sources de nouvelles brimades », raconte Sabrina. Ryan lui parle de ce qu'il vit : son isolement à la cantine, à la récré, son estomac qui se noue, son ventre qui durcit au point qu'il ne va plus déjeuner avec les autres, préférant rester à jeun...

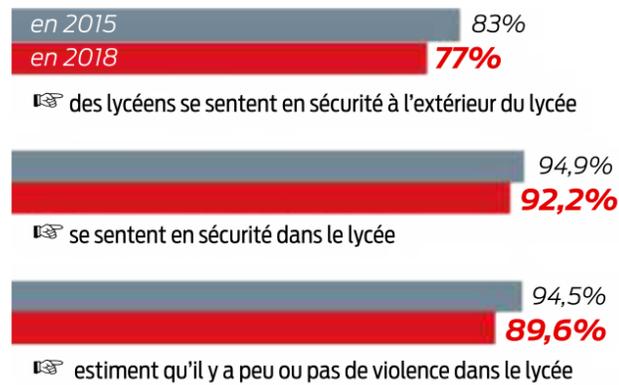
Il craque dans la voiture

« Au début, nous, ses parents, on va lui donner des astuces pour rester seul sans être embêté. On ne prend pas la mesure de la douleur, même si, tous les soirs de la 6^e, Lisa s'est invitée à notre table dans les conversations. Jusqu'en juin, où Ryan refuse de descendre de la voiture devant le collège (nous avons

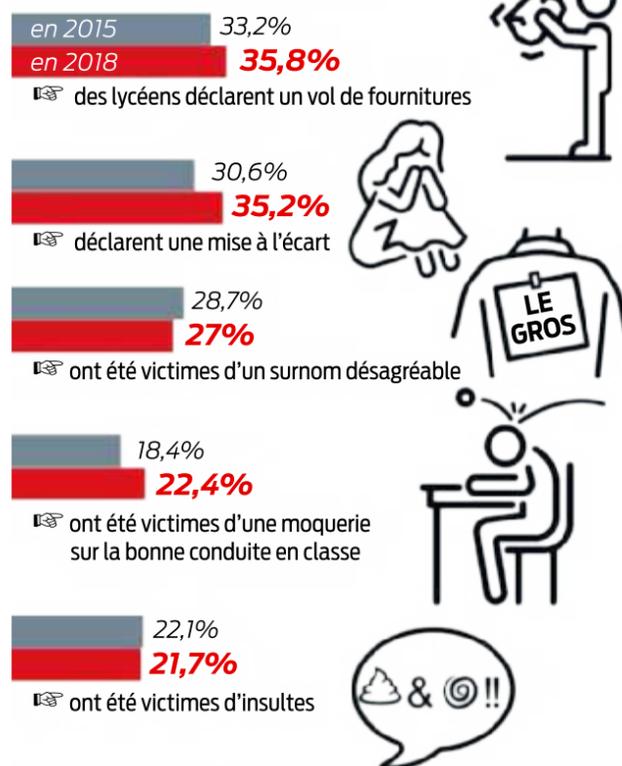
frappe un élève sur dix



Violences scolaires au lycée



Les atteintes verbales ou physiques les plus courantes



Source : Direction de l'évaluation et de la performance (DEPP) Décembre 2018.



Cyberviolences :

Un élève sur cinq soit :
19,9 % des filles
et 16,4 % des garçons
 ont été victimes au moins d'une violence, une insulte ou un surnom désagréable par téléphone ou sur internet



9,9 % des filles
et 8,1 % des garçons
 ont été victimes de la diffusion de vidéos, ou photos ou rumeurs humiliantes sur Internet

8,2 % des filles
et 7 % des garçons
 ont été victimes d'injures ou moqueries sur les réseaux sociaux

Infographie

rance de notre fils »

abandonné le bus scolaire). Il pleure et me lâche : «maman aide-moi, je ne veux plus y aller».

Il se mure dans le silence

Pendant cinq jours, le fils de Sabrina s'enferme à la maison, prostré et anxieux. « C'est là que, totalement démunie, j'appelle le 3020 et que le mot harcèlement scolaire surgit... une évidence. » Le directeur de l'établissement, alerté, convoque Lisa et sa mère. « Mon fils a exclu que l'on porte plainte. Il est reparti à l'école. Lisa s'est tenue à l'écart de lui tandis que d'autres prenaient le relais. Il était celui qui avait cafté. Nous avons abrégé l'année scolaire. »

Rentrée en 5^e, septembre 2019. « Dans le même établissement car il n'y en a pas à moins d'une heure de la maison. » Lisa ne joue plus les harceleurs. De nouveaux élèves s'y mettent, le charrient et le bouscu-

lent. « On a collé une étiquette à Ryan depuis la 6^e: celle de l'enfant bizarre... Il essaie de contrôler ses TIC et ses TOC, pensant ainsi éviter d'être la cible. Résultat, sa concentration sur son travail scolaire en pâtit et ses difficultés s'amplifient. »

Mi-décembre, le collégien revient avec la lèvre enflée. Il a reçu un coup, constaté par un médecin. Cette fois, il se mure dans le silence. « Sans ce harcèlement, je pense qu'il aurait pu continuer sa scolarité dans un collège général. Mais vu la situation, je souhaiterais qu'il intègre un ITEP (NDLR: institut thérapeutique éducatif et pédagogique). Son dossier a été refusé, sans explication. Nous avons fait un recours. Et en attendant, on est seuls dans ce combat. Seuls et démunis face à la souffrance de notre fils. »

(1) Le prénom a été modifié

Quand l'enseignant est victime

C'est en octobre 2018 que le hashtag #PasDeVague déferle tel un raz-de-marée sur les réseaux sociaux et plus particulièrement sur Twitter. Un mouvement initié par des enseignants bien décidés à dénoncer l'immobilisme de l'institution éducative face aux violences scolaires, avec pour déclencheur l'affaire d'une professeure braquée avec une arme de poing factice, en plein cours, dans un lycée de Créteil, le tout filmé et balancé sur la toile. Internet est pris d'assaut par le corps enseignant pour faire entendre les expériences et les violences subies et le peu ou l'absence de réaction de la hiérarchie. Ces violences, physiques ou verbales, proviennent d'élèves voire de parents, mais sont également imputées à des principaux de collèges et des proviseurs de lycée.

En réponse au mouvement, le ministre Jean-Michel Blanquer annonçait presque un an plus tard, lors de la rentrée de septembre 2019, des mesures : présence renforcée des forces de l'ordre aux abords des établissements dans des « quartiers de reconquête républicaine » (six), raccourcissement du délai de saisie du conseil de discipline ou encore possibilité, pour un inspecteur d'académie, d'inscrire



Le ras-le-bol qui avait déferlé sur les réseaux sociaux s'est parfois exprimé dans la rue. ARCHIVES PHOTO FRÉDÉRIK FLORIN/AFP

un élève « poly-exclu » en classe relais sans autorisation des parents et de faire signer à ces derniers un contrat de responsabilisation. « Quand l'autorité d'un professeur est remise en cause, c'est la République qui est attaquée », avait martelé le ministre.

HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

« Apprendre à la victime à riposter »

ENTRETIEN Fondatrice de Chagrin scolaire, Emmanuelle Piquet forme les jeunes harcelés à réaliser un virage à 180°

Propos recueilli par Valérie Deymes
vdeyemes@sudouest.fr

Fondatrice du centre de consultation dédié aux souffrances scolaires Chagrin scolaire-À 180 degrés basé à Mâcon, Emmanuelle Piquet est psychopraticienne, diplômée de l'Institut Gregory Bateson en thérapie systémique et stratégique. Avec l'équipe pluridisciplinaire de Chagrin scolaire, elle propose, en s'appuyant sur la méthode des thérapies brèves de Palo Alto, une écoute et une aide aux enfants et adolescents victimes de harcèlement scolaire. Elle est l'auteure de « Te laisse pas faire », un livre destiné aux parents, (Payot, 2014) et de « Je me défends du harcèlement » (Albin Michel, 2015) adressé aux enfants.

« Sud Ouest Dimanche » Comment détecte-t-on qu'un enfant est victime de harcèlement scolaire ?

Emmanuelle Piquet Ce qui doit alerter, ce sont les changements brutaux : une baisse des notes, quelle que soit la matière, mais aussi des changements à la maison, notamment lorsqu'un enfant jusqu'alors pacifique et affectueux devient agressif avec le petit frère ou la petite sœur... Après, il y a des enfants qui dans un premier temps

parlent... mais qui ne parlent plus lorsqu'après l'intervention des parents, la situation s'aggrave et le harcèlement n'est pas résolu. Ils décident alors de dire que « tout va bien » alors que la souffrance est toujours là. Le problème est que malgré la bonne volonté des adultes, on ne sait pas écouter les harcelés. Or eux savent ce qui peut aggraver leur situation.

Cela signifie que les parents doivent sortir du jeu ?

Non. L'idée est qu'ils ne soient pas entre l'enfant et le problème mais au côté de l'enfant et qu'ils l'accompagnent. Car faire à la place de celui-ci, c'est certes lui envoyer le message « je t'aime et je te protège » mais aussi « tu n'es pas capable d'agir seul ». Or c'est bien tout le contraire que nos centres de consultation et les thérapeutes que nous formons mettent en avant.

Vous vous concentrez sur le harcelé...

Oui, nous travaillons avec lui sur la riposte, à travers deux ingrédients. Tout d'abord, l'autodérision sur le sujet pour lequel on est harcelé. Car la souffrance du harcelé est le moteur du harcelleur. Ensuite, nous travaillons sur la manière de faire des

centres celui-ci de son piédestal. Dans cette situation, il y a la victime et le leader, et la bande courtisane. L'idée est de faire tomber le leader devant sa cour. Chaque acteur va vivre une expérience, le leader qui va réaliser qu'une victime peut riposter, le harcelé qui réalise qu'il est capable d'avoir un pouvoir, et les témoins.

On parle de harcèlement verbal voire physique. Mais il en existe une forme silencieuse : l'isolement. Quels outils mettre en place ?

Vous avez raison d'en parler. L'éducation nationale n'y fait pas référence dans ses définitions. Or 30 % des enfants que nous recevons y sont confrontés. Les parents conseillent souvent à leur enfant d'aller à la rencontre des autres pour leur demander de jouer. C'est mettre la victime dans une posture de mendicité. Nous allons plutôt lui proposer un virage à 180° en faisant appel à la complicité de l'enseignant. Ainsi, dans une classe de CP, nous avons acheté un hamster et avons invité la maîtresse à confier la responsabilité de l'animal au harcelé. Puis celui-ci a été invité à sortir l'animal, en cage, dans la cour, et à s'en occuper devant les autres, déclenchant ainsi leur jalousie. Et



Emmanuelle Piquet forme des psychothérapeutes, notamment en Nouvelle-Aquitaine. PH. CHAGRIN SCOLAIRE

nous avons proposé à l'enfant de refuser l'aide des trois premiers camarades et d'accepter le quatrième. La posture de l'isolé change. Et les mécanismes du harcèlement s'écroulent.

Que pensez-vous des ambassadeurs de lutte contre le harcèlement scolaire au collège et au lycée ?

Je trouve qu'on fait porter une trop lourde responsabilité à ces élèves qui, de surcroît, présentent des profils très bien vus par la communauté adulte, générant du coup une certaine réserve de la communauté lycéenne. L'éducation nationale

fait fausse route avec ce dispositif car les chiffres du harcèlement scolaire grimpent toujours. Il ne se passe rien mais on continue de fabriquer de la bonne conscience.

Vous avez développé des centres Chagrin scolaire à Lille, Lyon, Paris, mais vers qui peuvent se tourner les Néo-Aquitains ?

Nous développons des consultations en « fast time », et surtout nous formons des psychothérapeutes certifiés « chagrin scolaire-À 180 degrés ». L'année prochaine, il y en aura un à Hossegor (40) et un à Pau (64).

Killian et Alexia ont choisi de monter au front

GIRONDE Les deux lycéens, l'un, ancien harcelé, l'autre, témoin passif, se sont engagés comme ambassadeurs. Ils racontent

« Je suis un ancien harcelé... explique Killian Di Vincenzo. En élémentaire, j'étais différent, m'intéressant à des sujets scientifiques qui ne passionnaient pas mes camarades. J'avais plus de proximité avec les adultes. Je me suis retrouvé isolé et moqué. Une violence par les mots... On n'a pas la force de dire "stop", de dire "non", alors on avale son malheur... seul. Au collège, le théâtre m'a permis de sortir de cette solitude et de reprendre confiance en moi. Et au lycée, j'ai décidé d'agir pour ceux qui, comme moi, n'ont pas osé, en devenant ambassadeur contre le harcèlement scolaire. » Aujourd'hui élève de Terminale S au lycée Sud Médoc (Le Taillan Médoc, en Gironde), il entame sa deuxième année de mission. Son vécu et la force déployée pour renverser la vapeur ont fait du jeune homme timoré un adolescent sûr de lui, avenant,

capable de riposter mais surtout de dialoguer et d'écouter.

Inscrite en première au lycée Geoffroy-Rudel de Blaye et elle aussi ambassadrice depuis plus d'un an, Alexia Desdevises n'a pas subi le harcèlement. « En revanche, j'ai été témoin de situations... un témoin silencieux et inactif. Je ne voulais plus être dans cette posture. » Elle a donc profité, tout comme Killian, de son élection au conseil de la vie lycéenne pour suivre une journée de formation par l'éducation nationale. « Je veux pouvoir convaincre d'autres élèves que cette violence, physique ou verbale, est grave et a des répercussions pas seulement dans la vie scolaire de celui qui les vit », poursuit la jeune fille.

La voix de l'un des leurs

Alors les ambassadeurs s'impliquent et n'hésitent pas à provoquer

la discussion. « J'ai dans ma classe un jeune qui présente dans ses gestes, son attitude physique, ses mots et sa façon de s'exprimer une différence claire avec le reste de la classe, raconte Killian. Ce qui provoque, tant chez les autres élèves que chez les adultes, des réactions. Mon statut d'ambassadeur m'a permis d'être légitime pour lancer une discussion en classe. J'ai repris un jeu de rôle auquel j'ai été soumis lors de la formation, qui souligne la puissance du groupe et permet de ressentir la solitude vécue par celui qui en est exclu. Cet exercice a clairement conduit certains camarades à revoir leur attitude et à se questionner sur les limites qu'ils se fixent. »

Alexia est elle aussi intervenue auprès de sa classe, peu tendre avec un élève présentant des TIC. « Je suis passée pour un rabat-joie. Le fait



Ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, Killian et Alexia sont aussi élus du conseil académique de vie lycéenne. PHOTO V.D.

que ce soit une des leurs et non un adulte qui leur en parle a plus d'impact. Certains n'avaient pas forcément conscience que leurs "petites" moqueries pouvaient être qualifiées de harcèlement. J'ai aussi saisi

la prof principale afin de prolonger la vigilance. Quant à l'élève harcelé, il m'a dit qu'il subissait ça depuis des années... À nous et à aux adultes de lui assurer qu'il ne doit en aucun cas s'habituer à cette situation ! »